



R. A. S. E. D.

Informations aux familles

**Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté**

Ecole Marcel Pagnol
Ave de la Coopérative
34160 CASTRIES

☎ : 04 67 87 20 48

Permanence téléphonique :
Lundi 9h-11h (+ répondeur)

Les réseaux d'aides (R.A.S.E.D), dispositifs de l'Education Nationale, interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires.

Le réseau d'aide est composé *de personnels Spécialisés*. Il a pour objectif de prévenir l'échec scolaire. A l'école, certains enfants peuvent éprouver des difficultés d'apprentissage (langage, lecture, maths)

ou d'adaptation (comportement, socialisation, intégration...)

Ils peuvent être aidés *pendant le temps scolaire* par

- une psychologue de l'Education Nationale :
Mme Yannick Chartroux-Kerneur
- une enseignante chargée de l'aide rééducative (G ou rééducateur)
Mme Arnal Elisabeth
- une enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique (E)
Mme Clarimon Florence

Ces aides se déroulent dans les locaux scolaires et sont *sans frais* pour les familles. Les interventions de la psychologue, ainsi que celles de la rééducatrice ne peuvent être entreprises *sans l'accord des parents*.

Deux démarches sont possibles pour la mise en place d'une aide adaptée :

- A l'école, l'enseignant de la classe remarque des difficultés : instabilité, grande timidité, maladroitness, problèmes de langage ou d'apprentissages, difficultés d'adaptation à la classe ou au groupe.... Si ces manifestations persistent malgré l'aide apportée en classe et/ou en aide personnalisée, il en parle au R.A.S.E.D et en informe les parents.

- La famille peut solliciter directement l'aide du réseau, en nous appelant.



R. A. S. E. D.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en
Difficulté

Ecole Marcel Pagnol
Ave de la Coopérative
34160 CASTRIES

☎ et FAX : 04 67 87 20 48

Permanence téléphonique :
Lundi 9h-11h (+ répondeur)

L'équipe du RASED :

- une psychologue de l'Education Nationale :
Mme Yannick Chartroux-Kerneur
- une enseignante chargée de l'aide rééducative (G ou rééducatrice) Mme Arnal Elisabeth
- une enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique (maître E) : Mme Clarimon Florence

Comment s'adresser au Rased ?

- Les enseignants peuvent nous contacter par téléphone (permanence du psychologue le lundi de 9h à 11h+répondeur)
- En début d'année, les demandes d'aide se font en réunion avec le Rased (réunions de cycle ou Rased/enseignants)
Pour chaque élève, l'enseignant aura pris soin d'informer au préalable la famille des difficultés de l'enfant et de sa démarche auprès du réseau. Il remplit la fiche de demande d'aide.
- En cours d'année, faire passer la fiche de demande d'aide à l'un des membres du Rased.
Possibilité d' autres réunions dans le courant de l'année avec les enseignants qui le désirent.
- Pour les éventuelles orientations en SEGPA (élèves de Cm2), avvertir la psychologue avant Noël et pour les éventuels passages anticipés (cycle 1 et 2) début mai.

Que propose le Rased ?

Echanger sur les difficultés de l'enfant suffit parfois à améliorer la situation.

Les membres du Rased concourent avec les maîtres qui le demandent à l'élaboration des PPRE.

Si l'aide nécessaire relève de la compétence du réseau (voir tableau), l'équipe du Rased propose une prise en charge de l'élève par un de ses membres.

Participation du Rased à la demande aux conseils de cycles, de maîtres et d'école, à l'élaboration du projet d'école.

Procédure de prise en charge d'un élève en difficulté par le réseau

